



AVIS PUBLIC

À TOUT INTÉRESSÉ DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES

Conformément au règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanismes n° 116

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné que lors d'une séance ordinaire qui se tiendra le **10 décembre 2024 à 19 h 30**, au Pavillon Wilson situé au 4b de la rue Principale, à Coteau-du-Lac, le Conseil statuera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

1	Adresse civique :	38, rue Guy-Lauzon
	Numéro de cadastre :	6 390 613
	Nature et effets de la demande :	<ul style="list-style-type: none">• Autoriser un patio au sol situé à 0.3 mètre d'une ligne de terrain au lieu de 1 mètre;• Autoriser une aire de stationnement qui empiète devant la façade du bâtiment principal de 0,3 mètre alors que le règlement ne le permet pas;• Autoriser une clôture à 1.20 mètre de la paroi d'une piscine au lieu de 1.50 mètre. <p>Afin de rendre conformes les aménagements et l'aire de stationnement au règlement de zonage n° URB 300.</p>
2	Adresse civique :	241, rue du Vieux-Quai
	Numéro de cadastre :	6 543 881
	Nature et effets de la demande :	<ul style="list-style-type: none">• Autoriser une aire de stationnement empiétant de 1,7 mètre directement en façade du bâtiment principal alors que le règlement ne le permet pas <p>Afin de rendre conforme l'aire de stationnement projetée au règlement de zonage n° URB 300</p>

Toute personne intéressée par les demandes pourra se prononcer lors de cette séance.

DONNÉ à Coteau-du-Lac ce 20 novembre 2024

Chantal Paquette
Greffière